LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
SERVICE GESTION ET COMPTABILITE
1, Place de la Porte Molitor 75016 PARIS
☎ : 01.46.51.16.00 / 🖷 : 01.46.51.07.09 / 🖂 : polegestionlf@gmail.com

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION DE SANITAIRES

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics
Annonce par télé procédure sur le site de l'AJI.

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A- ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT (EPLE)

Pouvoir adjudicateur : Lycée Jean de La Fontaine, 1 Place de la Porte Molitor 75016 Paris
Représenté par : Mme Marianne DODINET
Comptable assignataire des paiements : Agence comptable du Lycée Jean-Baptiste Say
Offre à adresser à : Mme Dominique GAYDU, Adjoint Gestionnaire (polegestionlf@gmail.com).

B- MARCHE

Objet du marché : **Rénovation des sanitaires de l'escalier A**.

Date limite de remise des propositions :
Vendredi 11 janvier 2019, avant 12 heures.

Procédure de consultation : Marché à procédure adaptée en application des articles 27 et 30 alinéa 8 du décret n° 2016-360, relatif au Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Travaux (CCAG). Les clauses y dérogeant sont indiquées dans le présent marché.

Le présent document comporte 7 pages numérotées.

Chapitre II – MODALITES DE CONSULTATION

A- Date et heure limites de remise des propositions
VENDREDI 11 JANVIER 2019, AVANT 12 HEURES

B- Modalités d'envoi
Les propositions seront transmises au choix du candidat :
- Soit par dépôt (contre remise d'un récépissé)
- Soit par voie postale, à l'adresse suivante
  LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
  SERVICE INTENDANCE
  1 PLACE DE LA PORTE MOLITOR
  75016 PARIS
  Sous pli fermé portant la mention « MAPA 2019-02 / SANITAIRES »
- Soit par voie électronique, à l'adresse : polegestionlf@gmail.com, avec la mention « MAPA 2019-02 / Sanitaires » en objet.
-

C- Critères de choix
Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Qualité du service	**30 %**
Qualité des matériaux	**40 %**
Prix	**20 %**
Planning d'intervention	**10 %**

Une négociation est envisageable.

D- Coordonnées pour les demandes de renseignements
M. Olivier LATCHIMY
☏ : 01 46 51 16 00 / 06 59 94 33 16
🖂 : polegestionlf@gmail.com

LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
SERVICE GESTION ET COMPTABILITE
1, Place de la Porte Molitor 75016 PARIS
☎ : 01.46.51.16.00 / 🖷 : 01.46.51.07.09 / 🖂 : polegestionlf@gmail.com

Chapitre III – DISPOSITIONS DU MARCHE

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la rénovation des sanitaires, situés au rez-de-chaussée de l'escalier A.

Article 2 : Allotissement

Le présent marché est composé d'un lot unique.

Article 3 : Exécution du marché

Détail des fournitures et de la prestation demandée

Dans les sanitaires hommes :

- Pose d'une porte d'entrée, et d'une serrure à clé, droite poussant
- Remplacement de 4 urinoirs, avec pose de boutons poussoir
- Remplacement de deux WC
- Dans chaque toilette, remplacer les mécanismes de chasse d'eau, sans colonne d'eau apparente
- Remplacement des portes, avec modification du sens de l'ouverture, pose de Riv-bloc, et de butées de porte
- Pose de bas de porte en inox, pour éviter les infiltration d'eau
- Remplacement d'un lavabo
- Pose de carrelage
- Peinture des murs

Dans les sanitaires femmes :

- Pose d'une porte d'entrée, et d'une serrure à clé, droite tirant
- Remplacement de trois WC
- Dans chaque toilette, remplacer les mécanismes de chasse d'eau, sans colonne d'eau apparente
- Remplacement des portes, avec modification du sens de l'ouverture, pose de Riv-bloc, et de butées de porte
- Pose de bas de porte en inox, pour éviter les infiltration d'eau
- Remplacement d'un lavabo
- Pose de carrelage
- Peinture des murs

- Toutes fournitures et main d'œuvre comprises
- Intervention : travaux à réaliser entre le **25 février 2019 et le 10 mars 2019**
- A l'issue des travaux, le matériel utilisé et les gravats devront être enlevés par l'entreprise, et les lieux devront être nettoyés.

Qualité et fiabilité

Les matériels et produits utilisés devront répondre à toutes les normes en vigueur. Le candidat fournira toutes les caractéristiques techniques nécessaires.

Délai de livraison à l'utilisateur

Le candidat devra impérativement indiquer le délai de livraison dans les locaux de l'utilisateur en distinguant le délai d'approvisionnement et le délai de mise à disposition.

Article 4 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- ***Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières***
- ***Le descriptif technique des peintures et matériels utilisés***
- ***Le devis détaillé pour l'offre retenue***
- ***Un nuancier***

Article 5 : Garanties

Le candidat proposera la garantie la plus adaptée aux matériels.

Article 6 : Prix et rythme de paiements

Nature et forme des prix

Les prix sont fermes, unitaires et non révisables. Le candidat a la faculté de préciser la part des prestations qu'il envisage sous forme de prix forfaitaire.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par l'établissement est le virement par mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification et/ou de la réception des travaux.

Article 7 : Pénalités

7.1 Pénalités de retard

Le titulaire encourt par jour de retard constaté dans l'achèvement des travaux, sans mise en demeure préalable nécessaire une pénalité journalière de 200,00 €.
Les pénalités ont pour point de départ le début des travaux, jusqu'à la constatation du retard.
Cette pénalité s'applique sur le montant H.T, et n'est pas assujettit à la TVA.

7.2 Pénalités en cas de défaillance de l'entreprise

En cas de non exécution des travaux, le pouvoir adjudicateur résiliera le marché aux frais et risques du titulaire.
Le pouvoir adjudicateur adressera au titulaire une mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce courrier confirmera la résiliation du marché et la mise à la charge du titulaire du surcoût de dépenses généré par la passation d'un marché de substitution.

Article 8 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements administratifs et techniques transmis par le candidat titulaire.

LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
SERVICE GESTION ET COMPTABILITE
1, Place de la Porte Molitor 75016 PARIS
☎ : 01.46.51.16.00 / 🖷 : 01.46.51.07.09 / 🖂 : polegestionlf@gmail.com

Chapitre IV – DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relatif au Code des Marchés Publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- Que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail
- Qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés
- Qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
SERVICE GESTION ET COMPTABILITE
1, Place de la Porte Molitor 75016 PARIS
☎ : 01.46.51.16.00 / 🖷 : 01.46.51.07.09 / 🖱 : polegestionlf@gmail.com

Chapitre V – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (NOM, Prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° de téléphone :
N° de Fax :
E-mail :

Ayant son siège social à :
(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :
- N° d'identité d'entreprise (SIREN à 9 chiffres) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modification, ni réserve** :

1- **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

   PRIX :

2- **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant

Bénéficiaire : **Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :** **Code établissement :** **Code guichet :** **Numéro du compte :** **Clé RIB :**

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB

LYCEE JEAN DE LA FONTAINE
SERVICE GESTION ET COMPTABILITE
1, Place de la Porte Molitor 75016 PARIS
☎ : 01.46.51.16.00 / 🖷 : 01.46.51.07.09 / 🖂 : polegestionlf@gmail.com

A ……, Le …… 2019

Le candidat, NOM :

Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* ») et **cachet de la société**

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière) :
A Paris
Le …….. 2019

Le Pouvoir Adjudicateur
La PROVISEURE, Mme Marianne DODINET

<u>Notification du marché</u> :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Le titulaire recevra notification par lettre : il en accusera réception par retour fax au Lycée au numéro : 01 46 51 07 09, ou par e-mail à <u>polegestionlf@gmail.com</u>

A ……., Le …… 2019

Le Titulaire